



# L'examen psychomoteur de l'enfant de 2 à 3 ans

## Programme :



**JOUR 1**  
8h30 -16h30

### Développement à 2 ans

#### Matin

- Le rôle du médecin pilote
- Le développement de l'enfant à 2 ans
- La consultation des 2 ans

#### Après-midi

- Les modalités d'évaluation
- Cas cliniques
- Les autres partenaires du suivi

**JOUR 2**  
8h30 -16h30

### Passage des 2 au 3 ans

#### Matin

- Les modifications comportementales de l'enfant
- La consultation des 3 ans

#### Après-midi

- Le dépistage dans le Réseau: signes cliniques et différentiel
- Cas clinique

## Formateurs :

### Nelly THOMAS

Psychomotricienne en réanimation néonatale, Enseignante à l'institut de formation de psychomotricité à l'université Pierre et Marie Curie à la Pitié-Salpêtrière

## Modalités de formation :

### Contexte de l'action

Ce programme DPC d'un format de 2 jours (7 heures/jour) a été conçu tout particulièrement pour les pédiatres, médecins généralistes libéraux et/ou salariés, psychomotriciens, kinésithérapeutes du réseau de suivi des enfants vulnérables en Guyane.

L'objectif de ce programme consiste à permettre aux professionnels d'améliorer la qualité de l'évaluation neuropsychomotrice de l'enfant jusqu'à 3 ans.

Les fondamentaux de cette pratique : l'observation, l'évaluation du tonus, la motricité globale et fine, les activités ludiques, le langage, la socialisation et les interactions seront abordés.

## Public concerné :

- Médecins (dpc)
- ⇒ du CAMSP,
- ⇒ de PMI,
- ⇒ hospitaliers,
- ⇒ libéraux,
- Pédiatres, (dpc)
- Psychomotriciens, (dpc)
- Kinésithérapeutes, (dpc)
- ergothérapeutes,
- Puéricultrices,
- Infirmières.

### **Pré-requis :**

Travailler avec des nourrissons.

### **Objectifs :**

- Rappeler les repères précis du développement normal de l'enfant
  - Observer l'enfant dans son organisation motrice, langagière, ludique et relationnelle
  - Apprendre les différentes manœuvres de l'évaluation neuromotrice
  - Repérer les signes précoces de difficultés développementales
  - Améliorer le diagnostic clinique
  - Orienter vers les structures de soins adaptées aux besoins de l'enfant
- L'apprenant à l'issue de la session est en capacité de :
- Utiliser l'outil d'évaluation
  - Identifier les signes d'alerte au niveau du développement
  - Améliorer la guidance parentale pour favoriser un développement harmonieux
  - Identifier les structures de soins

### **Orientations nationales (DPC) :**

Orientation(s) prioritaire(s) visée(s):

Assurer la coordination et la continuité des parcours et des prises en charges  
Parcours de prise en charge liés aux pathologies et troubles de santé  
29. Repérage précoce, dépistage, diagnostic et intervention pour les enfants présentant des troubles du neuro-développement (TND), dont les troubles du spectre de l'autisme (TSA)

### **Outils utilisés :**

Présentations interactives avec des diaporamas dans le but d'illustrer les exemples donnés durant son intervention par la conceptrice/intervenante du programme DPC, des vidéos présentant des vignettes cliniques seront projetées et donneront lieu à un échange avec les participants.

### **Modalités d'évaluation :**

- Au démarrage de la formation :
  - Expression des attentes et des besoins, en vue de l'adaptation de la formation si besoin
- En fin de formation :
  - Cas cliniques
  - Évaluation anonyme de la formation.

## Réseau Périnat Guyane

Organisme de formation

Vous pouvez consulter notre règlement intérieur sur le site

[www.reseauperinatguyane.fr](http://www.reseauperinatguyane.fr)

*Le programme peut-être amené à être modifier selon les impératifs d'organisation de la formation.*

## Modalités d'inscription :

### Financement individuel :

Remplir le formulaire de demande d'inscription en ligne  
[www.reseauperinatguyane.fr](http://www.reseauperinatguyane.fr)

### Praticiens libéraux :

Inscription via le site de l'Agence de DPC :  
[www.agencedpc.fr](http://www.agencedpc.fr)

### Personnel salarié :

Suivre les procédures internes de votre service de formation, ou de votre OPCA.

## Financement :

### Financement individuel :

125 € par journée de formation, soit 250 € pour l'ensemble de la formation.

### Financement Agence DPC :

125 € par journée de formation, soit 250 € pour l'ensemble de la formation.

### Financement service de formation (agents salariés) :

150 € par journée de formation, soit 300 € pour l'ensemble de la formation.

**Toute demande d'inscription n'est définitive qu'après validation par le Réseau**

## Pour nous contacter:

Réseau Périnat Guyane  
Maison des Réseaux  
59 Avenue Voltaire  
97300 CAYENNE

Secrétariat : [assistant.reseauperinat@gmail.com](mailto:assistant.reseauperinat@gmail.com)

### Coordination Est Guyane:

Tél : 05 94 27 16 05 Fax : 05 94 35 54 37  
Messagerie : [reseauperinatguyane@gmail.com](mailto:reseauperinatguyane@gmail.com)

### Coordination Ouest Guyane:

Tél : 06 94 91 82 72  
Messagerie : [perinatslm@gmail.com](mailto:perinatslm@gmail.com) - [sicarg@orange.fr](mailto:sicarg@orange.fr)

### Coordination Enfant :

Tel: 05 94 27 16 10  
Messagerie : [perinatenfantvulnerable973@gmail.com](mailto:perinatenfantvulnerable973@gmail.com)

